



**SAINTE-BAUME  
RALLYCIRCUIT**

**Du 14 au 16 décembre**



## FICHE DE RECONNAISSANCES

Avant d'effectuer leurs reconnaissances, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente fiche, la voiture dont ils se serviront pour ces reconnaissances. Un autocollant leur sera délivré et apposé pendant toutes les reconnaissances, au milieu en haut du pare-brise.

1 <sup>er</sup> Conducteur	Copilote
Nom Prénom :	Nom Prénom :
N° de portable :	N° de portable :
N° de Licence :	N° de Licence :

Véhicule utilisé		
Marque et modèle	Couleur	Immatriculation
Si agence de location, indiquer ses coordonnées :		

**Choix de la session de reconnaissance (merci de cochez la case correspondante):**

Session 1 : Vendredi 8 et Samedi 9 Décembre 2023 (de 9h30 à 17h30)

Session 2 : Mardi 12 et Mercredi 13 Décembre 2023 (de 09h30 à 17h30)

Les reconnaissances des épreuves du circuit se dérouleront pendant les vérifications administratives le Jeudi 14 de 14h30 à 18h30 et le vendredi 15 de 08h00 à 11h00

Nous soussignés, certifions avoir pris connaissances des conditions de limitation des reconnaissances et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement.

Fait à :

le :

Signature Concurrent

Signature Pilote

Signature Copilote

Réservé à l'organisation

N°

**FICHE A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'ENGAGEMENT  
ACCOMPAGNEE D'UNE PHOTO DU PILOTE ET DU COPILOTE  
AVEC LE NOM DERRIERE CHACUNE D'ELLE**



Association Sportive Automobile MARSEILLE-PROVENCE METROPOLE

149, boulevard Rabatau - 13010 MARSEILLE

Tél: 04 91 78 99 00 - Courriel: [asamarseille@free.fr](mailto:asamarseille@free.fr)